Résidence des Facs
16, Rue du Béarn
97490 SAINTE CLOTILDE
Tél.: 0262 29 18 02
www.resfacs.fr

Listes des pièces

ATTENTION : les mêmes pièces sont demandées au co-locataire dans le cas d'une co-location

Pièces à fournir impérativement

	LOCATAIRE	COLOCATAIRE
>Deux enveloppes **timbrées et vierges** (format 22 x 11)		
>Une enveloppe **vierge,affranchie au tarif recommandé** R+AR (Tarif en vigueur) avec un bordereau de recommandé R+AR vierge		
>Deux photos d'identité récentes		
>Attestation de domicile (dernière facture eau ou électricité)		
>Une copie de la carte d'étudiant ou récépissé d'inscription dans un établissement supérieur		
>Une copie de la notification de bourse (si demande de bourse)		
>Une copie du passeport ou la carte d'identité recto verso valide		

SI CAUTIONNAIRE EST SALARIE	PAR LA CAUTION SOLIDAIRE DU LOCATAIRE	ET OU COLOCATAIRE
>Une copie du passeport ou la carte d'identité recto verso valide		
>Copie contrat de travail : **toutes les pages**		
>Une copie des **trois dernières** fiches de paye		
>Une copie du **dernier** avis d'imposition **(copie intégrale)**		
>Dès lors que ne peuvent être fourni un contrat de travail et les derniers bulletins de salaire: Attestation d'employeur datant de moins d'un mois : que le cautionnaire est titulaire d'un contrat de travail en CDI ou en CDD, qu'il n'est ni en période d'essai, ni en période de préavis, faisant figurer le montant de sa rémunération brute mensuelle ou annuelle et sa date d'embauche.		
>Un justificatif de domicile de moins d'un mois (dernière facture eau ou électricité)		
>Les trois dernières quittances de loyer (si locataire) ou attestation de logement (si hébergé), ou taxe foncière (si propriétaire)		
>Un RIB		

SI CAUTIONNAIRE EST COMMERCANT		
> KBIS de moins de 3 mois et statuts		
>Le dernier bilan		
>Deux dernières quittances de loyer, ou taxe foncière (si propriétaire), ou attestation d'hébergement		
>Un RIB du compte courant entreprise		
>Une copie du passeport ou la carte d'identité recto verso valide		

LE CAUTIONNAIRE EST RETRAITE, PENSIONNE, OU EXERCE UNE PROFESSION NON SALARIEE		
>Trois derniers bulletins de pension		
>Deux derniers avis d'imposition		
>L'avis d'inscription au répertoire des métiers, au registre du commerce ou copie de la carte professionnelle		
>Deux dernières quittances de loyers, ou taxe foncière (si propriétaire), ou attestation d'hébergement		
>Un RIB		
>Un justificatif de domicile de moins d'un mois (dernière facture eau ou électricité)		
>Une copie du passeport ou la carte d'identité recto verso valide		

UN DOSSIER CORRECTEMENT REMPLI ET COMPLET PERMETTRA UN TRAITEMENT PLUS RAPIDE